

Bry-sur-Marne - Champigny-sur-Marne - Charenton-le-Pont - Fontenay-sous-Bois -Joinville-le-Pont - Le Perreux-sur-Marne - Maisons-Alfort - Nogent-sur-Marne - Saint-Mandé-Saint-Maur-des-Fossés-Saint-Maurice-Villiers-sur-Marne Vincennes-

# **ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL** ParisEstMarne&Bois EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU 15 OCTOBRE 2018** SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

18-86

OBJET: Affectation des résultats de l'exercice 2017 - Budget annexe assainissement en gestion directe

Membres en exercice	90
Présents titulaires	68
Représentés	13
Absents	9

Votants	81
Abstention	0
Suffrages exprimés	81
Pour	81
Contre	0

Présents:

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON-ZONON, Jean-Philippe BEGAT, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHE, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Thierry BARNOYER, Jacques Alain BENISTI, Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Chantal CANALES, Nicole CERCLEY, Florence CROCHETON, Olivier DOSNE, Michel DUVAUDIER, Gérard LAMBERT, Marie-Hélène MAGNE, Marc MEDINA, Sylvie TRICOT-DEVERT

Absents:

Patrick BEAUDOUIN, Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Monique FACCHINI, Sengul KARACA, Nassim LACHELACHE, Dominique LE BIDEAU, Pascale TRIMBACH

#### CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

## **SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018**

OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2017 - Budget annexe assainissement en gestion directe

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31, L.5211-1 et L.5219-5,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), notamment son article 59,

**VU** l'arrêté du 27 août 2002 relatif à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux,

**VU** le compte de gestion de l'exercice 2017 pour le budget annexe assainissement en gestion directe établi par le comptable public, approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 25 juin 2018,

**VU** le compte administratif de l'exercice 2017 pour le budget annexe assainissement en gestion directe et la constatation des résultats 2017, approuvés par délibération du Conseil de Territoire du 25 juin 2018,

#### **DELIBERE**

## **Article 1**

- AFFECTE le résultat de clôture 2017 de la section de fonctionnement comme suit :
  - o couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068), soit + 10 054 543,69 €
  - excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002), de + 205 068,27 €
- AFFECTE le résultat de clôture 2017 de la section d'investissement comme suit :
  - o déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001), de 10 191 941,97 €

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20181018-D18-86-DE Date de télétransmission : 19/10/2018 Date de réception préfecture : 19/10/2018

Jacques JP MARTIN